

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MAYET-DE-MONTAGNE**

Séance du 4 octobre 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars à dix-neuf heures, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Le Mayet-de-Montagne s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la vice-présidence de Madame Marie-Noëlle LARIVIERE, Adjointe au Maire.

Après qu'il eût été procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration et constaté que le quorum était atteint, Madame la Vice-Présidente a ouvert la séance.

Étaient présents : Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Josiane TARTARIN, Véronique MARION, Isabelle SENEPIN, Françoise GRASSI, Jocelyne LACROIX, et M. Jean-Pierre MOLETTE.

Était absent et excusé : M. Jean-Pierre RAYMOND.

Était absente : Mme Christel SIGOT

Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 9
- présents : 7
- pour :
- contre : 0
- abstention : 0

Quorum : 5

Date de la convocation du conseil
d'administration : 21 février 2024.

A été nommée secrétaire de séance :
Mme Isabelle SENEPIN

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 4 octobre 2023, la Vice-Présidente le déclare adopté à l'unanimité.

➤ **Délibération n° 01/2024 – AIDE SOCIALE**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de prise en charge des frais de séjour à l'E.H.P.A.D. Résidence du Parc, situé 5 avenue Chabrol, 03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE, pour _____, à compter du 11 septembre 2023.

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 7 mars 2024.

Le Président et la secrétaire de séance ont signé au registre.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 11 mars 2024

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 12 mars 2024

➤ **Délibération n° 02/2024 – AIDE SOCIALE**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de prise en charge des frais de séjour à l'E.H.P.A.D. Jeanne Coulon, situé 66 avenue Paul Doumer, 03200 VICHY, pour _____, à compter du 8 décembre 2023.

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 7 mars 2024.

Le Président et la secrétaire de séance ont signé au registre.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 11 mars 2024

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 12 mars 2024

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MAYET-DE-MONTAGNE**

Séance du 4 octobre 2023

➤ **Délibération n° 03/2024 – AIDE SOCIALE**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de prise en charge des frais de séjour à l'E.H.P.A.D. Résidence du Parc, situé 5 avenue Chabrol, 03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE, pour _____, à compter du 25 janvier 2024.

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 7 mars 2024.

Le Président et la secrétaire de séance ont signé au registre.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 11 mars 2024

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 12 mars 2024

➤ **Délibération n° 04/2024 – AIDE SOCIALE**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de prise en charge des frais de séjour à l'E.H.P.A.D. François Grèze, situé 29 avenue du 8 Mai 1945, 03120 LAPALISSE, pour _____, à compter du 23 novembre 2023.

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 7 mars 2024.

Le Président et la secrétaire de séance ont signé au registre.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 11 mars 2024

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 12 mars 2024

Liste des délibérations de la séance du 7 mars 2024 :

- ✓ 01/2024 – Aide sociale
- ✓ 02/2024 – Aide sociale
- ✓ 03/2024 – Aide sociale
- ✓ 04/2024 – Aide sociale

Liste des Membres du Centre Communal d'Action Sociale présents à la séance du 7 mars 2024 : Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Josiane TARTARIN; Véronique MARION, Isabelle SENEPIN, Françoise GRASSI, Jocelyne LACROIX, et M. Jean-Pierre MOLETTE.

Le Président du C.C.A.S.,

Jean-Pierre RAYMOND

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE**

La Secrétaire de séance,

Isabelle SENEPIN

